

AIDE FINANCIÈRE POUR PRÉSENTATION DANS LES CONGRÈS INTERNATIONAUX

Objectif

- Augmenter la visibilité et le rayonnement de l'INAF sur la scène internationale par la présentation de communications orales ou écrites par nos étudiants gradués et stagiaires postdoctoraux.

Critères d'admissibilité

- Le candidat doit être dirigé par un membre de l'INAF et présenter une communication orale ou écrite à titre de premier auteur.
- Le sujet de la présentation doit s'inscrire dans un des thèmes du programme scientifique de l'INAF.
- La visibilité de l'INAF et du FRQNT requises sur le résumé et sur le matériel de présentation doivent se conformer à toutes les exigences suivantes.

Visibilité obligatoire dans le résumé (abstract)

- L'affiliation ou adresse de l'étudiant doit mentionner clairement «Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels» ou «Institute of Nutrition and Functional Foods». Cette affiliation doit être indiquée pour tous les co-auteurs qui sont membres de l'INAF.

Visibilité obligatoire dans le matériel de présentation

- Communication orale: La diapositive de titre doit inclure le logo de l'INAF. La diapositive de remerciements doit inclure le nom ou le logo du FRQNT.
- Communication par affiche: le logo de l'INAF doit être présent et bien visible dans la partie supérieure de l'affiche. La contribution du FRQNT doit être soulignée par une mention dans la section des remerciements.

Présentation des demandes

- **Les demandes doivent être soumises au moins 1 mois avant la tenue du congrès.**
- Le formulaire de demande et le budget prévisionnel doivent être remplis par l'étudiant et signés par l'étudiant et son directeur de recherche.
- La demande doit inclure une copie du programme préliminaire de l'événement et une copie du résumé (abstract) de la présentation tel que soumis au congrès.
- L'aide financière sera versée à même le remboursement des frais de voyage, sur présentation de la version finale de la présentation et du programme officiel du congrès démontrant que la visibilité accordée à l'INAF et au FRQNT sont conformes à toutes les exigences décrites ci-dessus.

Transmission des demandes

L'étudiant doit obtenir le formulaire d'application et les logos officiels de l'INAF et du FRQNT et soumettre sa demande **au moins un mois** avant le congrès à Raymonde Gagnon (Raymonde.Gagnon@fsaa.ulaval.ca).

Nature du soutien financier

- L'INAF remboursera, jusqu'à concurrence de 500 \$, une partie des frais encourus par les étudiants des 2^e et 3^e cycles et les stagiaires postdoctoraux qui présentent dans un congrès international.
- L'aide peut être accordée une fois au 2^e cycle, deux fois au 3^e cycle et une fois au niveau postdoctoral.
- Limite de 1 participation par période de douze mois.